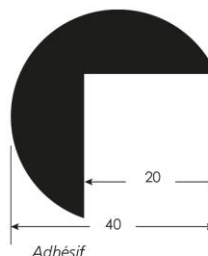


FICHE TECHNIQUE

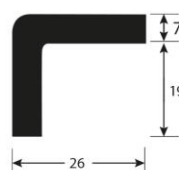
● CORNIÈRE PU RONDE



Adhésif

COLORIS	LONG. 5.00 m
JAUNE / NOIR	2740
BLANC	2741

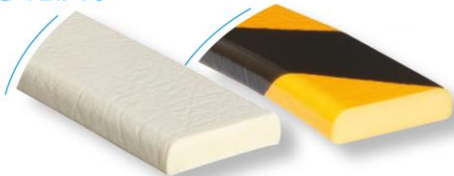
● CORNIÈRE PU 90°



Adhésif

COLORIS	LONG. 5.00 m
JAUNE / NOIR	2744
BLANC	2745

● PLAT PU



Adhésif

COLORIS	LONG. 5.00 m
JAUNE / NOIR	2748
BLANC	2749

Les profilés de sécurité et de protection sont particulièrement **flexibles** et **souples** grâce au procédé de fabrication spécial breveté. Ils absorbent les chocs et permettent un montage facile sur des objets incurvés. La surface des profilés est protégée contre les usures de la couleur en cas de forte sollicitation

Tout le secret réside dans la structure du corps du profilé :

- Un noyau de mousse polyuréthane se trouve au centre. Il est entouré, lors de la production, d'un film PU fermement intégré sur la mousse.
- A l'application de la couleur : grâce à la dénommée contre-pression sur le côté interne du film, la couleur est protégée par le film et le marquage de sécurité reste intact même en cas de frottement élevé.
- Une colle haute performance résistante à la lumière et au vieillissement se trouve sur le côté intérieur et au dos du profilé.

Les bandes signalisation alternées jaunes/noires sont conformes aux prescriptions prévues par la norme allemande BGV A8. L'utilisation des bandes alternées jaunes/noires est prévue en présence d'obstacles permanents et les blanches pour se fondre dans la décoration intérieure.

L'utilisateur a la possibilité de visser les profilés de sécurité et de protection ; par ailleurs, il peut les fixer à l'aide de tout type de colle PVC que l'on trouve habituellement sur le marché.

Grâce au procédé de fabrication breveté, les profilés sont teintés par contre-pression. Ceci permet de protéger la couche de peinture contre l'usure. (Couche de peinture posée en dessous).

Les profilés sont contrôlés selon les dispositions prévues par la norme anti-incendie DIN 4102 B2 et conformément à la directive européenne RoHS ([directive CE 2002/95/CE](#)) et se situent en dessous des valeurs limites prévues pour les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)